



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s SPS C.P Aix-Luynes



Le bateau prend l'eau...mais où est le capitaine ?

Sur le C.P Aix-Luynes, nous savons dorénavant que d'être professionnel et bienveillant n'a pas d'importance. Nous savons que la nouvelle Direction en place a très peu de temps à accorder à son personnel. Pour exemple, lorsqu'un de nos agents a tenté d'alerter notre Direction sur sa situation familiale urgente, il s'est immédiatement pris un uppercut dans les chicots. Mais comment a-t'il osé ce surveillant, d'une tentative désespérée, s'adresser à sa directrice par voie de mail (en l'absence de la DRH, la Directrice Adjointe qui était en congés sans parler des autres fantômes) « Monsieur, vous commettez un manquement à l'articles 11. Vous osez m'interpeler !? Est-ce bien sérieux ?! »

Alors, le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** tient à vous détailler un peu cet article 11...

L'article 11 du code de déontologie du service public pénitentiaire :

« Les personnels de l'administration pénitentiaire se doivent mutuellement respect, aide et assistance dans l'exercice de leurs missions »

Le mot **respect** signifie « sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît »

-Rappelez vos agents la veille au soir pour une prise de service le lendemain à 6h45, est-il digne de respect pour vous ? Est-il digne d'une quelconque considération pour vos agents sur leur vie professionnelle, personnelle et familiale ? Alors plutôt que de jeter la pierre au petit nombre de personnels restants au travail, il serait bien mieux d'exiger de vos supers agents à la barrette dorée de se mettre enfin au travail. Les rappels au service se prévoient.... nous ne sommes pas des saucisses...

Le mot **aide** signifie « intervenir en faveur d'une personne en joignant ses efforts aux siens »

-Une grande partie de vos agents passent la saison estivale seuls à l'étage, avec des chaleurs insoutenables, à devoir gérer un bâtiment à deux, sans agent mouvement et très souvent avec deux, voire trois jeux de clés sur eux...situation connue... (Clés d'étage, clés promenade, clés d'intervention). A ce jour, toujours aucune aide n'est apportée à vos agents (qui travaillent dans une insécurité grandissante) de la part du service des agents qui continuellement programme des agents « fantômes » en service, des agents positionnés en CMO, en AT, mutés ou même en détachement P.M !

A quand les agents décédés sur le planning ?!

Madame, payez-vous des astreintes aux agents ? NON ! Alors expliquez nous les rappels par SMS, message vocal avec un service injoignable ou infect quand il répond. Vos agents ne sont pas tenus d'être accrochés à leur téléphone personnel. Cette mascarade doit prendre fin !

La pluie d'AB1 Tombe sur le CP AIX-LUYNES, mais, est-ce bien légale tout ça ?!

Le mot **assistance** signifie « action d'assister quelqu'un, de l'aider dans une difficulté, un danger » -Aujourd'hui vos agents ne se sentent plus épaulés dans leurs missions. Il leur est demandé toujours plus ! Avec un planning toujours plus chargé ! Et pour seul remerciement de se voir attribuer un AB1 ou une D.E, quand ils n'ont plus la force mentale ni physique d'assumer leurs missions.

Madame la Directrice, **le respect, l'aide et l'assistance doivent être dans les deux sens**. Vous ne pouvez vous permettre de malmenager vos agents sous couvert de votre service RH, et de leur demander par la suite une totale soumission dans le respect de la hiérarchie.

Aujourd'hui Madame, vous n'offrez aucune solution à vos agents qui, au risque de leur vie, de leur santé physique et mentale, restent pour certains loyaux et enfilent vaillamment leur uniforme au gré de leur planning et surcharge de travail dans une insécurité qui n'en finit plus de grandir. Vos agents souffrent. Sommes-nous vraiment en train d'attendre un drame pour essayer de trouver une solution ?!

L'absentéisme, votre cheval de bataille ? OUI nous avons compris le message ! Mais pour le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s, cela ne doit pas être au détriment des agents présents qui pallient à l'absence des collègues qui pour certains n'acceptent plus d'être traités de la sorte...

Il faut bien vous rappeler Madame la Directrice que vos agents se doivent de pouvoir profiter de leurs RH, ainsi que de leurs familles pour pouvoir assurer leurs missions régaliennes dans les meilleures conditions possibles !

A vouloir mieux réorganiser votre service, sans doute en pensant bien faire, ne devriez-vous pas avoir une pensée pour vos agents présents ! Le sous-effectif chronique est synonyme d'une dégradation des conditions de travail et de la sécurité.

Madame, **le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s** vous met en garde sur le fait que si vous persistez en ce sens, il risque d'y avoir pénurie d'agents, alors qui pour prendre les clés demain ?! Vous terrez vos agents dans un mutisme hiérarchique emmenant d'une politique RH déshumanisée. Dans ces conditions, pensez-vous qu'ils continueront à obéir bien gentiment... ?

Madame, vous voulez éteindre le dialogue social, ok ! Vous avez pris les pleins pouvoirs et aujourd'hui vos agents se sentent incompris, compressés, comprimés dans une machinerie à broyer infernale qui ne s'arrête pas de tourner et qui ravage tout sur son passage : vie privée, vie professionnelle et surtout mal être qui s'installe au sein de vos troupes... mais bon, apriori tout cela on s'en fout !

Le bateau prend l'eau, mais qui se soucie de sauver l'équipage ?